



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

# Flash ARBORICULTEUR

Toulouse le 21 septembre 2021

- > TOUTES ESPÈCES : niochirs
- > TOUTES ESPÈCES À NOYAU : pucerons
- > POMMIER : tavelure, crottes de mouche, conservation
- > POMMIER : maturité
- > POMMIER, KIWI : irrigation

### > TOUTES ESPÈCES : Entretien des niochirs à mésanges

La maintenance des niochirs nécessite au minimum un nettoyage à l'automne, afin d'éviter qu'ils se bouchent et s'abîment. C'est également l'occasion de noter leur taux d'occupation.

### > TOUTES ESPÈCES À NOYAU : Pucerons

Les pucerons reviennent actuellement dans les vergers pour passer l'hiver. Pour limiter leur retour, positionnez une application à base de BNA pro (di-hydroxyde de calcium)<sup>AB</sup> à 200 l/ha (146 €/ha) qui est préférable à l'argile, trop lessivable compte-tenu des conditions météo.

En agriculture biologique, la stratégie est identique et encore plus pertinente

### > POMMIER : Tavelure, Maladies de la suie et des crottes de mouche

Poursuivez la lutte sur les variétés sensibles comme Pink et Goldrush. En conventionnel, intervenez avant les risques d'orage avec du captane (cf produits flashs précédents) et/ou des produits bios.

En agriculture biologique, intervenez toutes les 3 semaines maximum ou tous les 50 mm avec du cuivre en préventif (500g de Bouillie Bordelaise par exemple) ou du bicarbonate de K en stop (cf produits flashs précédents).

### > POMMIER : Maladies de conservation

Débutez la protection préventive 3 à 4 semaines avant la récolte. Renouvelez les applications selon les lessivages, en alternant les produits car ils ont des spectres d'efficacité différents (cf flashs précédents).

En agriculture biologique, l'Amylo-X (bacillus amyloliquéfaciens)<sup>AB</sup> à 2,5 kg/ha (115 €/ha, max 6 traitements/an, dar = 1j, BC) a une efficacité partielle sur gléosporioses.



## POMMIER : Résultats maturité du 20 septembre

### OPAL

| semaine 38            | 2021  | MOY 18/20 | normes |
|-----------------------|-------|-----------|--------|
| amidon de 1 à 10      | 7,35  | 7,9       | min 7  |
| fermeté en livres/cm2 | 16,11 | 17,38     | min 16 |
| sucre en °brix        | 14,58 | 14,13     | min 13 |

Le niveau d'amidon est suffisamment avancé pour déclencher les récoltes dès cette semaine, au moins sur les fruits les plus jaunes. Le taux de sucre est bon alors que la fermeté est basse.

### GRANNY

| semaine 38            | 2021  | MOY 11/20 | normes |
|-----------------------|-------|-----------|--------|
| amidon de 1 à 10      | 4,35  | 4,46      | 4 à 7  |
| fermeté en livres/cm2 | 17,31 | 17,35     | min 15 |
| sucre en °brix        | 10,09 | 10,63     |        |

La maturité évolue normalement. La fermeté est correcte mais le taux de sucre reste faible. Les récoltes pourront débuter dans une semaine. Pour limiter les problèmes de scald, fréquents sur cette variété, prévoyez de laisser les fruits quelques jours à température ambiante avant de les stocker au frigo.

### SWING

| semaine 38            | 2021  | 2020 | normes |
|-----------------------|-------|------|--------|
| amidon de 1 à 10      | 5,7   | 5    | 5 à 7  |
| fermeté en livres/cm2 | 20,38 | 17,7 | min 18 |
| sucre en °brix        | 14,52 | 15,4 | min 12 |

Le niveau de régression de l'amidon est en avance. La fermeté et le taux de sucre sont particulièrement bons. La coloration est encore un peu juste. Les premiers passages peuvent être prévus vers le 1er octobre.

### CHANTECLER

| semaine 38            | 2021  | MOY 11/20 | normes |
|-----------------------|-------|-----------|--------|
| amidon de 1 à 10      | 4,46  | 4,4       | 7 à 10 |
| fermeté en livres/cm2 | 16,58 | 16,81     | min 15 |
| sucre en °brix        | 12,51 | 12,9      | min 12 |

La régression de l'amidon s'est accélérée, ce qui a permis de retrouver des valeurs standard pour l'époque. La fermeté est vraiment basse. Pour la conservation longue, les premières récoltes pourraient avoir lieu vers le 1er octobre.

## SAINTE GERMAINE ou REINETTE DE BRIVE

| semaine 38            | 2021  | MOY 16/20 | normes |
|-----------------------|-------|-----------|--------|
| amidon de 1 à 10      | 5,85  | 5,3       |        |
| fermeté en livres/cm2 | 18,45 | 19,09     |        |
| sucres en °brix       | 13,29 | 13,98     |        |

La maturité est conforme aux années précédentes. Le niveau qualitatif est correct. L'optimum de cueillette se situera début octobre.

## STORY

| semaine 38            | 2021  | MOY 17/20 | normes |
|-----------------------|-------|-----------|--------|
| amidon de 1 à 10      | 2,95  | 4,41      | 4 à 7  |
| fermeté en livres/cm2 | 20,13 | 19,92     | min 15 |
| sucres en °brix       | 12,26 | 12,27     |        |

Pour le moment, la maturité est plutôt en retard par rapport à la moyenne. La fermeté est élevée, ce qui va permettre d'attendre une coloration plus homogène pour débiter les premiers passages.



## TOUTES ESPÈCES : Pommier, Kiwi

En général, les pluies de la semaine dernière (10 à 80 mm) ont couvert les besoins des arbres fruitiers

| kiwi | pommier |
|------|---------|
| 21   | 15      |

En pommier, il est préférable d'arrêter toute irrigation pour préserver la qualité des fruits. En kiwi, les aspersion peuvent être suspendues au moins cette semaine.

La conseillère pour l'arboriculture, Anne Penavayre  
Tel : 06.29.58.02.17

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est agréé par l'État pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (agrément numéro MP01858). Cette démarche s'inscrit dans le programme Écophyto 2, dont l'objectif est de réduire de 50% l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025 en France. En ce sens, les méthodes alternatives sont systématiquement citées dès qu'elles sont suffisamment efficaces.

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO [www.occitanie.chambre-agriculture.fr/](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/)

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest. Pour la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, consultez l'arrêté phyto du 04/05/2017.

Ce document est la propriété du Conseil départemental de la Haute-Garonne (numéro SIRET: 22310001700423). Il ne peut être dupliqué sans son autorisation. Référence : FC03V05\_1803flasharbo